

Tableau récapitulatif de la durée de conservation des archives:

Comptabilité	10 ans
Document fiscaux	6 ans
document concernant la création de l'association	Illimité
Le fonctionnement de l'association	30 ans
Document des locaux	Bail: illimité Quittance de loyer: 10 ans Convention mise à disposition locaux communaux et contrats d'assurance: illimité Quittance de primes d'assurance: 2 ans
Gestion du personnel	Doubles des bulletins de salaires Certificats de travaux 6 ans Registre du personnel
Déclaration à l'URSSAF et PE	3 ans
Déclaration retraite complémentaire	10 ans